

Les rôles de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec et de la Fédération des hygiénistes dentaires du Québec

Depuis septembre 2020, les hygiénistes dentaires disposent d'une autonomie de pratique qui leur permet d'améliorer l'accessibilité de leurs soins à la population du Québec. Les hygiénistes dentaires peuvent désormais offrir des soins préventifs individualisés et de proximité. Cependant, plusieurs questions se posent sur leur mise en œuvre!

Face à cette situation, l'OHDQ et la FHDQ tiennent à informer les hygiénistes dentaires sur leur rôle respectif à cet égard.

L'OHDQ

- Encadrement et supervision de la pratique professionnelle
- Interprétation de la législation et adoption de règlements
- Adoption des normes et guides de pratique professionnelle
- Regard sur la qualité de la formation de base
- Contrôle de l'accès à la profession
- Développement et maintien des compétences par ses membres
- **Questions? • pl29@ohdq.com**
- **Site web www.ohdq.com**

La FHDQ

- Protection de l'hygiéniste dentaire
- Information sur les normes et droits du travail
- Aspects administratifs de la facturation des soins en hygiène dentaire
- Guide de tarifs
- Soutien au démarrage d'entreprise
- Élaboration d'ententes avec les assureurs privés ou la RAMQ
- **Questions? • info@fhdq.org**
- **Site web www.fhdq.org**



Jean-François Lortie, H.D., B. Éd.
Président de l'OHDQ



Mélanie Dubreuil, H.D.
Présidente de la FHDQ